

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 21 novembre à dix heures, le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian VERMELLE.

Date de convocation : 16 novembre 2020 / Date d'affichage : 16 novembre 2020

Présents : Christian VERMELLE, Robert ARIIS, Dominique THEVENET, Laury CICLET, Anne-Olivia CAVALLARI, Mourad BELMESSIKH, Geoffrey DUNAND, Serge PASSERAT, Philippe MONOD, Christine DOCHE.

Absents : Loïc TARDY

Procurations :

Secrétaire de séance : Laury CICLET

L'ensemble des membres du Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 septembre 2020.

**41/ Approuvant le projet d'un aménagement d'un studio et autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention régionale,**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune a pour projet : l'aménagement d'un studio de 38m<sup>2</sup> au-dessus de la mairie dans le bâtiment communal.

Pour financer ce projet d'aménagement de studio, il est de l'intérêt de la municipalité de solliciter une subvention auprès des services du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Le montant de ces travaux est estimé à 28 958,79 € hors taxes.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** le projet d'aménagement du studio,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, et de signer tous les documents nécessaires.

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des pièces administratives à ce dossier de subvention et sur la réalisation des travaux.

## **42/ Subvention - aide suite à la Tempête Alex – Solidarité 06**

La tempête Alex qui a touché le territoire le 2 octobre dernier avec près de 500 mm de précipitations en 36 heures a entraîné des crues meurtrières dans les vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée dans les Alpes Maritimes.

Au-delà de ce lourd bilan humain, le bilan matériel est considérable – des routes, des réseaux d'eau ont été entièrement détruits et le chiffrage des coûts de la reconstruction se chiffrera en centaines de millions d'euros. La population a été fortement touchée et a trouvé l'ensemble des collectivités territoriales engagées solidairement pour leur porter secours, assistance et appui tant dans l'urgence que pour la reconstruction qui aujourd'hui s'impose.

Monsieur le Maire propose d'apporter une aide de 250 € au Département des Alpes Maritimes (06).

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Clermont,**

**VU** l'article 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le caractère exceptionnel de la dépense,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** Clermont souhaite apporter son soutien au département des Alpes-Maritimes (06).

### **DECIDE**

**Article 1** : d'accorder une aide de 250 € sous forme de paiement unique destinée la reconstruction suite à la tempête Alex,

**Article 2** : de procéder, compte tenu du caractère exceptionnel et urgent, au versement de cette subvention, dès que la présente décision sera exécutoire ;

**Article 3** : d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte afférent ;

**Article 4** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020 - chapitre 65 - article 6573 – Subvention de fonctionnement aux organismes publics.

### **QUESTIONS DIVERSES**

1/ Prochain conseil municipal le 7 décembre 2020 à 18H30,

2/Réunion du dossier aménagement sécuritaire et valorisation au chef = le lundi 30 novembre 2020 à 18h30 pour présentation du projet.

**Séance levée à 10H40**

**CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de Conseillers**

en exercice : 11

présents : 10

absents 1

pouvoirs 0

**Date de séance****21/11/2020****Nombres de délibérations****2**

VERMELLE Christian	Présent	
ARIIS Robert	Présent	
Dominique THEVENET	Présent	
Laury CICLET	Présente	
Anne-Olivia CAVALLARI	Présente	
Mourad BELMESSIKH	Présent	
Geoffrey DUNAND	Présent	
Serge PASSERAT	Présent	
Philippe MONOD	Présent	
Loïc TARDY	Absent	
Christine DOCHE	Présente	